

A. Division.

Paris, le 12. Juillet 1810

Bureau
des Fonds et Comptabilité

Réponse à la
Lettre du 24 Juin

Le Ministre de l'Intérieur,
Comte de l'Empire,

u. A. 62. 800
Enregistrement

à l'arrivée, N.º = 8 = R. 3. 15^{es}
au départ, N.º 1. 2

A Monsieur le Chere Directeur
de l'Ecole Impériale des Beaux Arts
à Rome

N.º 240. 8000

J'ai reçu, Monsieur, la lettre du 24 Juin, par la quelle
vous m'annoncez que vous touchez de deux côtés les fonds nécessaires
au service de l'Ecole de Rome, et me demandez si la
double somme est en augmentation au Crédit de ce service.

C'est une erreur, Monsieur, qu'il vous importe
de rectifier au plutôt en remboursant au Banquier les fonds
que vous avez touchés, de lui mal à propos.

J'ous avez de prévenu que pour éviter les frais d'escompte,
j'ordonnerois les fonds de l'école de Rome au nom de
la Caisse de service du Trésor public qui doit envoyer à la
Consulle son Bon amissible dans les Serments qu'elle fait
à Paris pour le traitement du Pape; ainsi ne me servant plus
de l'intermédiaire du Banquier, c'est de la Consulle seulement
que vous avez à recevoir huit mille francs par mois,

Sauf à ce que je Complais votre Credit de l'année par une ordonnance de
Solde que vous recevrez par la même voie.

Je vous engage donc à vous conformer à cette disposition qui
tend à vous décharger des frais d'escompte, et à rembourser ce que vous
avez reçu du Banquier avec lequel mes anciennes relations ont cepe
en ce qui concerne les fonds de l'École de Rome.

J'ai l'honneur de vous saluer.
M. de Mazarin